

# SANT-VULBAS La mairie révoit son plan d'urbanisme pour qu'Iceda redémarre

**Nucléaire. Antinucléaires et élus villbadois étaient face à face vendredi soir lors de la réunion d'information sur la révision du PLU.**

« On a l'impression que vous parlez au nom d'EDF et pas comme le représentant des Villbadois. Pourquoi leur faciliter la tâche ? ». Pas de round d'observation à l'occasion de la réunion publique organisée vendredi par la municipalité de Saint-Vulbas. Joel Guerry, l'une des figures locales de Sortir du nucléaire (SDN), lui reproche son souhait de révision du Plan local d'urbanisme, afin de permettre à l'entreprise publique de stocker des déchets nucléaires d'autres centrales le long du Rhône. Un projet Iceda (Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets actifs) réalisé à 60 % mais brusquement stoppé par l'article 1 du PLU de Saint-Vulbas. Celui-ci stipulant

que « sont interdites toutes les occupations et utilisations du sol non liées et nécessaires à l'activité de la centrale nucléaire ». D'où la volonté de la municipalité de substituer à la fin de l'article « les filières de production d'énergie ».

Un petit changement de vocabulaire qui a son importance puisqu'il mettrait en conformité le PLU avec les activités d'entreposage des déchets nucléaires issus du démantèlement du réacteur 1 de la centrale de Bugey et ceux de huit autres unités arrêtées, proprio à Iceda. Il ouvre également la porte à la création sur le site de la centrale de deux autres projets, celui d'un « campus » de formation d'ingénieur EDF et d'un bâtiment pouvant accueillir 80 personnes de la Force d'intervention rapide (FRAN), mesure gouvernementale post-Fukushima. Et cette modification laisse aussi imaginer à plus long terme les différentes possibilités de reconversion du site sur



■ Une centaine de personnes était présente à la réunion d'information. Photo: J. Mezri

l'exploitation d'une énergie non-nucléaire. Autant de projets que rejettent les militants antinucléaires, qui reprochent le zèle de la municipalité, là où, selon eux, elle aurait pu ne pas bouger, obligeant l'État à saisir une autre procédure plus lourde (Programme d'intérêt général). Mais pour le maire, Marcel Jacquin, l'enjeu est ailleurs. « Et les déchets nucléaires de Bugey, il va bien falloir les mettre quelque part ! De toute

## Ce que dit le nouveau PLU

Le périmètre de la zone UX, celle de la centrale n'est pas élargie, et reste de 150 hectares. Il est, en revanche, prévu la construction de plus de 11000m<sup>2</sup> de bâtiment pour la création d'un « campus » sur lequel 100 personnes pourraient être formées et d'un lieu pour la force d'intervention rapide pouvant accueillir 80 personnes. Un restaurant pourrait aussi voir le jour.

férentes institutions publiques. La procédure de révision comprend également une enquête publique entre le 18 juin et le 20 juillet (1). Après quoi le dossier devrait être à nouveau réexaminé par les institutions avant d'être soumis au vote du conseil municipal. ■

**Johanna Mezri**

(1) Le plan d'urbanisme modifié est consultable en mairie.

**SIJEAN-DE-MOST Tournée de brioches pour l'Olympique Buyatin**

**Et aussi**

**[ EN IMAGES ]**

## CHALAMONT Le intercom

Les choses s'accélérent les vacances estivales déjà, préparer la rent septembre. Pour comm à cimenter le projet du intercommunal des actions, Françoise Berr vice-présidente de la communauté de commun canton de Chalamont réuni jeudi les président associations pour en c le contenu. Le fort déroulera samedi 1<sup>er</sup> septembre, salle polyvalente de lamont, où seront regroupés 25 associations partenaires. Une action qui concerne les associations communales de Le Plateau Saint-Nizier-le-Désert.